



Projet Critérium PAV

Public concerné par le critérium: Les jeunes jusqu'à 14 ans inclus mais une exception sur les deux épreuves précédant la finale: les PROD2 de plus de 14 ans pourront participer à la compétition et bénéficieront d'un classement qui ne fera pas partie de celui du critérium (3 épreuves: 2 à coef.1 et la finale à coef.2). Pour les contraintes liées au profil des coureurs, le règlement du critérium 2010 qui émane du CDV33 fera foi. Le public visé est celui qui dispute pour la première et deuxième année le critérium.

- **communication :** lors de notre prochaine commission sportive du printemps nous informerons tous les clubs de cette nouvelle formule. Des mails envoyés aux clubs, entraîneurs et coureurs nous permettront de diffuser mieux.
- **Matériel :** La ligue doit voir avec le département développement de la FFV pour un co-financement sur des gréements 5.80m. Le cout des gréements se répartirait en 3 (1/3 ligue, 1/3 CDV et 1/3 club)
- **Formats de courses:** Nous avons pas fixé un format de course type pour nous permettre de les adapter. Toutefois, il est essentiel de préserver les aspects ludiques, formateurs et conviviaux de ces rencontres. S'il est nécessaire, nous procéderons à des régates en poules.
- **Règles applicables:** règles d'introduction à la régata (RIR).



Niveaux de compétition

